

# LA DISSUASION NUCLÉAIRE FRANÇAISE. Yannick PINCÉ

Dissuasion du faible au fort, « intérêts vitaux », « pureté chimique »...

jeudi 4 juillet 2024, par [PINCE](#)

*En tant que spécialiste, Yannick Pincé (1) nous plonge dans l'histoire mais aussi le contexte contemporain de la dissuasion nucléaire française. Derrière les simplismes, voire les mythes sur cet outil sécuritaire, la doctrine est solidement ancrée. L'auteur ne manque pas de nous introduire aux évolutions les plus récentes : rapprochement avec l'OTAN, « intérêts vitaux », « pureté chimique », risque de conflit à l'Est...*

*Un article absolument essentiel pour bien comprendre le rôle de cet outil souverain unique, mais aujourd'hui largement questionné par le contexte d'une Europe fragilisée et l'interconnexion des zones géostratégiques.*

*Dans son dernier ouvrage, « Pax atomica ? » [1], Bruno Tertrais pose une question simple mais majeure : « sommes nous entrés dans un nouvel âge nucléaire », ... au moment où le nationalisme nucléaire est en plein essor ?*

(1) Docteur en histoire contemporaine, chercheur associé au CIENS de l'ENS-PSL, à l'ICEE de l'université Sorbonne nouvelle. Professeur agrégé d'histoire-géographie en CPGE au lycée Jean-François Millet de Cherbourg-en-Cotentin.



G2, salle de commande - 1959 - Source : Jahan P./CEA

## LA DISSUASION NUCLÉAIRE FRANÇAISE

Selon le grand public et la plupart des acteurs politiques, l'arme nucléaire relèverait de plusieurs réalités qui sont des idées reçues, voire des mythes. Il s'agirait tout d'abord d'une arme pacificatrice ayant mis fin à la Seconde guerre mondiale [2]. Pour la France, elle aurait été créée par la volonté de Charles de Gaulle et serait une œuvre exclusivement nationale au service de l'indépendance [3], sans d'ailleurs vraiment définir ce que recouvre cette notion. Cette arme serait également intrinsèquement liée à la Ve République comme une sorte de « monarchie nucléaire », expression critique à l'origine, inventée par Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT en 1980 puis reprise par le politologue Samy Cohen pour la nuancer [4]. S'est imposée également l'idée qu'il s'agit d'une arme essentielle à la protection de la Nation, sentiment partagé par les sondages d'opinions qui, depuis les années 1970, démontrent une forte adhésion à sa détention [5]. Mais pour se protéger de quoi ? De la guerre ? De quel type de guerre ? D'une invasion ? Seulement d'une guerre nucléaire ? Là, ces questions ne sont plus testées, en tous cas, il n'est pas possible de trouver de sondages à ce propos depuis les années 1980.

Toutes ces assertions sont contestables et d'ailleurs remises en doute par les travaux d'histoire du nucléaire, mais sont aussi révélatrices du caractère identitaire et patrimonial de cette arme pour les Français, qui relève de la « métaphysique » selon l'historienne britannique, spécialiste de *War studies*, Beatrice Heuser [6]. De plus, ceci interroge à la fois sur la compréhension qu'ont les Français de leur doctrine de dissuasion nucléaire et donc sur la réalité d'un « consensus » à son propos. Il y a, certes, adhésion à la détention de la bombe, mais ignorance de la doctrine stratégique et donc de son mode d'emploi, de non-emploi en l'occurrence.

Ces considérations n'ont rien de négligeable car il y a eu un intense débat stratégique qui s'est développé à partir de 1960 lorsque le président Charles de Gaulle, contrairement aux gouvernements de la IVe République, assume ouvertement le développement d'un programme atomique militaire. Or, on l'oublie souvent l'enjeu majeur de ce débat n'était pas pour ou contre, à part dans les rangs communistes dans les années 1950 surtout, mais avec de nombreuses limites, ainsi que parmi quelques franges écologistes et d'extrême-gauche. Il s'agissait plutôt de se demander comment et dans quel objectif. Le débat a surtout porté sur la doctrine stratégique pour en développer une conception française originale, qualifiée de « chimiquement pure » par le diplomate Nicolas Roche [7], c'est-à-dire strictement vouée à menacer de riposte massive un agresseur pour empêcher la guerre [8].

*C'est de cette construction nationale qu'entend traiter cet article. Il s'agira dans un premier temps d'évoquer les fondements du nucléaire français et de sa doctrine puis de se questionner sur ses évolutions afin de comprendre les débats contemporains à l'heure du retour des périls en Europe.*

### Les fondements du nucléaire militaire français et de sa doctrine

L'origine du programme nucléaire français et de la doctrine qui lui est associé sont souvent attribués à de Gaulle. Or, si l'explosion du premier engin

atomique, « gerboise bleue », a bien lieu sous sa présidence le 13 février 1960, il n'est revenu au pouvoir que 20 mois auparavant ce qui, d'évidence, est bien court pour aboutir dans un projet aussi complexe. Il a, certes, quinze ans avant, en tant que président du gouvernement provisoire, signé l'ordonnance du 18 octobre 1945 créant le commissariat à l'énergie atomique (CEA), mais l'essentiel de l'effort a été défendu par des personnalités de la IV<sup>e</sup> République tels Félix Gaillard qui fait financer les premiers réacteurs en 1952 et Guy Mollet qui commande à Dassault le premier bombardier atomique français, le Mirage IV [9].

Pour ce qui concerne la doctrine, elle ne se résume pas à l'expression de « dissuasion nucléaire », mais constitue aujourd'hui un ensemble de notions qui ont été rajoutées au fil du temps, une sorte de millefeuille devenu un élément du patrimoine tant elle est sacralisée puisque l'usage du vocabulaire religieux s'y applique souvent. De Gaulle qualifiait de « théologiens [10] » ceux qui, au début des années 1960 en débattaient, en particulier Raymond Aron, les généraux Pierre Gallois et André Beaufre.

Il s'agit aujourd'hui de la dissuasion du « faible au fort par le pouvoir égalisateur de l'atome » à laquelle Pierre Gallois a converti de Gaulle en 1956 [11]. Elle s'effectue avec « autonomie de décision » concept auquel le général Lucien Poirier était attaché pour menacer d'infliger à l'adversaire des « dommages inacceptables » sur ses « centres de pouvoir » comme le souligne Jacques Chirac en 2001 et ceci pour la défense des « intérêts vitaux » dont la limite est « nécessairement floue » selon le *Livre Blanc de la défense nationale de 1972* avec une capacité de « stricte suffisance » comme le souligne le premier ministre Pierre Mauroy en 1983 [12].

De Gaulle n'a toutefois pas été sans imposer sa marque sur la doctrine. Un discours fait référence, celui prononcé à la rotonde Gabriel à l'école militaire en 1959. Il explique l'impulsion décisive qu'il entend donner au programme nucléaire militaire et qui va se manifester dans les deux lois de programme militaire votées par le parlement en 1960 puis 1964 [13]. Celles-ci permettent la mise en place de la « force frappe » dont le développement rapide la rend « irréversible [14] », selon Pierre Messmer, alors ministre des Armées, puisque dès les années 1970 la « triade stratégique » (vecteurs aériens, terrestres et marins) est opérationnelle. Lorsque le président Emmanuel Macron, en février 2020, prononce son discours stratégique à l'école de guerre, il renvoie directement à celui de 1959 [15]. Le Général annonçait une « défense française » basée sur un « armement atomique » puisque le « système de l'intégration a vécu ». Outre le fait qu'il est alors demandeur de soutien américain [16], ceci pose la question de l'appartenance à l'Alliance atlantique, plus exactement au commandement intégré dont la France se retire de 1966 à 2009.

### Une doctrine en évolution permanente

La France étant aujourd'hui retournée dans le commandement intégré, on ne peut pas parler d'une doctrine inchangée depuis de Gaulle, d'autant plus que beaucoup d'autres aspects ont évolué. Le service national a été suspendu suite à l'annonce de la professionnalisation des Armées par Jacques Chirac en 1996, or celui-ci relevait d'une même logique que la dissuasion nucléaire puisqu'il matérialisait la volonté de la Nation prête au sacrifice pour se défendre. A l'ère atomique, il n'y a plus de distinction entre civils et militaires face au risque. Ainsi, la dissuasion française « du faible au fort » impliquait la menace de ripostes anti-cités (faire des millions de morts) dont le principe a été abandonné par Jacques Chirac en 2001 puisqu'il est question depuis, d'infliger des « dommages absolument inacceptables » en visant « en priorité » les « centres de pouvoir, politique, économique et militaire [17] » de l'adversaire. Certes, étant donné la localisation urbaine de ces « centres de pouvoir », l'effet se traduirait également en millions de morts mais il s'agirait là d'une conséquence et non plus d'un objectif. Cette conception introduit toutefois une certaine marge de manœuvre qui autorise à cibler des infrastructures clés isolées.

Une autre évolution majeure est le changement d'attitude vis-à-vis du processus d'*arms control* (contrôle des armements) recouvrant l'ensemble des accords qui visaient à limiter les risques d'une guerre nucléaire et à ouvrir des espaces de dialogue Est-Ouest. Le premier était le traité de Moscou du 5 août 1963 qui interdisait tout essai nucléaire autre que souterrain. Charles de Gaulle, au nom de l'indépendance nationale et surtout par nécessité de constitution de la force de frappe, s'y était logiquement refusé puisque ces restrictions, visaient, notamment, la France. Sans en être signataire, elle a cependant respecté le traité de non-prolifération (TNP) de 1968, limitant le nombre de puissances nucléaires reconnues comme « dotées » aux cinq ayant effectué un test avant le 1er janvier 1967. Dans la foulée du moratoire sur les essais nucléaires souhaité par François Mitterrand et son premier ministre Pierre Bérégovoy, la France ratifie le TNP en 1992 et Jacques Chirac en fait un champion du désarmement nucléaire et de la non-prolifération sous sa présidence. En effet, pour justifier la campagne d'essais nucléaires qu'il autorise en 1995-1996, il annonce que la France soutiendrait le traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) alors en négociation. En plus de cela, après cette dernière campagne, il fait démanteler le site de missiles sol-sol du plateau d'Albion, les installations produisant de la matière fissile et le centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), après que François Mitterrand ait abandonné en fin de présidence les armes nucléaires préstratégiques, destinées à un usage d'« ultime avertissement » sur le champ de bataille avant la frappe stratégique massive [18]. Avec son approbation du TICE, bien qu'il ne soit pas entré en vigueur par insuffisance de signataires d'un de ses protocoles, la France met l'expertise de la direction des applications militaires (DAM) du CEA au service de la surveillance mondiale des essais et de la lutte contre la prolifération [19].

Malgré toutes ces évolutions, un élément demeure : le refus de participer au groupe des plans nucléaires de l'OTAN au nom de l'« autonomie de décision » en la matière. Une évolution vers cette structure ne modifierait rien puisqu'il s'agit avant tout d'une instance de discussion et de coordination, sachant que la France avait déjà eu ce type de dialogue lorsqu'elle était hors du commandement intégré de l'OTAN [20]. La prise de distance est essentiellement politique pour faire accepter aux milieux nostalgiques du gaullisme la réintégration de 2009. Enfin les déclarations d'Emmanuel Macron au cours de la campagne pour les élections européennes de 2024 dans un contexte de retour de la menace russe à l'Est avec la guerre en Ukraine sont également une évolution majeure. Il propose ouvertement un dialogue avec les alliés européens à propos de la défense du continent, lequel pourrait inclure le rôle de la dissuasion nucléaire française. Toutes ces évolutions sont cependant fortement mises en cause par la poussée nationaliste du rassemblement national (RN) en France lequel propose un tournant radical en termes de doctrine stratégique, revendiquant paradoxalement l'héritage gaullien. Il s'agit en réalité d'une interprétation exagérément neutraliste de celui-ci, de Gaulle, malgré son retrait du commandement intégré pour incompatibilité stratégique, ayant toujours été un soutien

du camp occidental lors de la guerre froide [21].

En effet, la dissuasion du faible au fort par le pouvoir égalisateur de l'atome dans l'autonomie de décision avec menace de représailles massives sur cibles démographiques, véritable doctrine de « non-guerre » n'est affirmée qu'avec *le Livre blanc sur la Défense nationale de 1972* rédigé sous l'autorité du très gaulliste ministre de la défense Michel Debré, soit après la mort du Général. Il a fait consigner par écrit une conception française du nucléaire militaire. A l'opposé, les Etats-Unis et l'OTAN pratiquent à partir des années 1960 la « riposte graduée » visant à répondre proportionnellement à une agression, créant une incompatibilité avec les conceptions gaulliennes de représailles massives qu'une puissance moyenne ne peut qu'adopter étant donné sa moindre capacité conventionnelle et nucléaire pour empêcher la guerre. Il s'agissait d'une des raisons majeures du retrait du commandement intégré. L'URSS, de son côté, envisageait un emploi immédiat en appui des combats dans les années 1960 et 1970 [22], avant de privilégier une offensive essentiellement conventionnelle à partir de la fin des années 1970 [23]. La posture nucléaire française est donc originale, isolée des autres types d'armements soit « chimiquement pure » pour rendre la guerre impossible.

### Quelques grandes tendances sur le long terme

Depuis les années 1960 la dissuasion française connaît deux évolutions contradictoires. D'abord, un rapprochement permanent avec l'OTAN et les alliés européens, motivé par la volonté de les réassurer, surtout les Allemands pendant la crise des euromissiles de 1977 à 1987. En effet, l'importance des manifestations pacifistes refusant le déploiement de missiles américains devant équilibrer les SS-20 soviétiques de portée intermédiaire, risquait de conduire la RFA à la neutralité si un gouvernement refusait ces armes. Le rapprochement avec l'OTAN s'est aussi avéré être une nécessité stratégique et économique. La France était ainsi exclue des décisions souvent subies notamment en matière de standardisation des armements, ne participait pas à l'élaboration des appels d'offre. Enfin, des coopérations incontournables, notamment dans la détection aérienne, existaient de toute manière. Dès 1974, le rôle de la force nucléaire française est reconnu par les alliés de l'OTAN dans la déclaration d'Ottawa, comme utile pour la défense atlantique [24]. En 1983, la loi de programmation militaire votée crée la force d'action rapide (FAR) pour intervenir en RFA dès les premières heures d'une guerre. En 1995-1997 a lieu une première tentative de retour dans le commandement intégré avant celle, réussie, de 2009. S'ajoutent à cela des accords bilatéraux : brigade et conseil de défense franco-allemand en 1988, rôle européen plus affirmé pour la dissuasion dans la déclaration franco-allemande de Nuremberg de 1996 [25], « intérêts » vitaux communs avec les Britanniques dans la déclaration des Chequers en 1995 [26].

L'autre évolution est celle vers une dissuasion dont la pureté « chimique » s'est accentuée par l'abandon des armes tactiques qui avaient été qualifiées par François Mitterrand de « préstratégiques » auquel se sont combinées les initiatives en matière de désarmement qui élèvent le seuil nucléaire, celui où se situerait la limite des « intérêts vitaux ». En effet, la diminution des options disponibles en cas de conflit repousse encore plus haut le niveau du recours au nucléaire. Cela peut être considéré comme souhaitable mais, a contrario, élargit le spectre des agressions sous ce seuil.

L'année 2024 est riche en nouvelles évolutions. En effet, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Pierre Schill a évoqué la préparation des forces françaises à un conflit à l'Est, où elles sont déployées, sous le seuil de l'agression nucléaire, celui des « intérêts vitaux », participant à une dissuasion globale [27]. C'est un éloignement de la conception « chimiquement pure » : cela signifie une dissuasion nucléaire moins absolutiste. Il s'agit aussi d'accepter que celle-ci pourrait échouer, ce à quoi tous les pouvoirs se sont refusés jusqu'à aujourd'hui. Par exemple, questionné à ce propos par Margaret Thatcher lors du sommet du G7 à Venise en 1987, François Mitterrand avait refusé cette éventualité [28]. Les propositions d'Emmanuel Macron quant à un dialogue à propos de la défense européenne incluant la dissuasion française relèvent aussi de ces innovations stratégiques à ceci près qu'un pouvoir RN pourrait toutes les annuler.

Et pourtant, des formes de mutualisation, même si ce n'est pas ce qu'a proposé le président de la République, ont été envisagées dans le passé, y compris par de Gaulle. Il a ainsi été question de réaliser l'arme nucléaire avec les Italiens et les Allemands en 1957. Charles de Gaulle voulait que les décisions, en particulier nucléaires, se prennent à trois avec les Britanniques et les Américains à son retour au pouvoir en 1958. A deux reprises, sous Valéry Giscard d'Estaing puis lors de la première cohabitation (1986-1988), il a été envisagé de déployer des armes nucléaires préstratégiques en RFA, des missiles Pluton de 120 km de portée. Enfin, entre 1986 et 1993 a existé un projet de vecteur commun avec les Britanniques.

**Yannick Plncé, le 4 juillet 2024**

---

## Notes

[1] Théories, pratique et limites de la dissuasion. O. Jacob, janvier 2024

[2] Question à propos de laquelle il n'y a pas de réponse, cf. Pierre Grosser, « Les bombardements nucléaires d'Hiroshima et Nagasaki et la capitulation japonaise : le débat continue », *The Conversation*, 5 août 2020, [<https://theconversation.com/les-bombardements-nucleaires-dhiroshima-et-nagasaki-et-la-capitulation-japonaise-le-debat-continue-142594>], consulté le 27 juin 2024.

[3] Par exemple les forces aériennes stratégiques (FAS) ont nécessité l'achat d'avion ravitailleurs américains KC-135 pour être opérationnelles en 1964.

[4] « M. Maire (CFDT) dénonce la “monarchie nucléaire” », Le Monde du 20 novembre 1980. Samy COHEN, La monarchie nucléaire. Les coulisses de la politique étrangère sous la Ve République, Paris, Hachette, 1986.

[5] Valérie Lecasble (dir.), « La défense dans l’opinion des Français », DICOD, août 2017.

[6] Beatrice Heuser, Nuclear Mentalities ? Strategies and beliefs in Britain, France and the FRG, Londres, MacMillan Press, 1998, p. 75.

[7] Nicolas Roche, « Chapitre V – De la compétition nucléaire aux déséquilibres de la prolifération », Louis Gautier (dir.), Mondes en guerre, Guerre sans frontière 1945 à nos jours, t. IV, Paris, Passés composés, 2021, p. 292.

[8] Yannick Pincé, « Défense européenne : vers la fin d’une dissuasion française “chimiquement pure” ? », Le Rubicon, [<https://lerubicon.org/defense-europeenne-vers-la-fin-dune-dissuasion-francaise-chimiquement-pure/>], 1er mai 2024.

[9] Dominique Mongin, La bombe atomique française, Bruxelles, Bruylant, 1997, p. 140, 159-160, 449-450.

[10] Charles de Gaulle, Lettres notes et carnets, Paris, Plon, 1986, p. 400.

[11] Mongin, La bombe atomique française, op. cit., p. 418.

[12] « Déclaration de M. Pierre Mauroy, Premier ministre, à l’IHEDN, sur la politique de défense, Paris le 20 septembre 1983 », [<https://www.vie-publique.fr/discours/200190-declaration-de-m-pierre-mauroy-premier-ministre-lihedn-sur-la-pol>], consulté le 3 juin 2021.

[13] « Charles de Gaulle. Allocution à l’école militaire, 3 novembre 1959 », [<https://mjp.univ-perp.fr/textes/degaulle03111959.htm>], consulté le 7 juillet 2021.

[14] « La politique militaire française est maintenant irréversible écrit M. Messmer », Le Monde du 28 février 1968.

[15] « Discours du Président Emmanuel Macron sur la stratégie de défense et de dissuasion devant les stagiaires de la 27ème promotion de l’école de guerre », [<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/02/07/discours-du-president-emmanuel-macron-sur-la-strategie-de-defense-et-de-dissuasion-devant-les-stagiaires-de-la-27eme-promotion-de-lecole-de-guerre>], consulté le 28 janvier 2021.

[16] Florian Galleri, Yannick Pincé, « Défense européenne : le tabou gaulliste », 20 & 21. Revue d’Histoire, n°158, 2023.

[17] « Discours de M. Jacques Chirac, Président de la république, sur la politique de défense de la France, la stratégie militaire, le désarmement nucléaire, la défense européenne, la réforme du système de défense, les interventions militaires extérieures de la France et la force de dissuasion française, Paris, le 8 juin 2001 », [<https://www.vie-publique.fr/discours/172860-discours-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-politi>], consulté le 27 juin 2024.

[18] Jean Guisnel et Bruno Tertrais, Le président et la bombe, Paris, Odile Jacob, 2016, p. 120, 133

[19] « Le CEA au service du Traité d’interdiction Complète des Essais Nucléaires », [<https://www.cea.fr/presse/Pages/actualites-communiques/defense/decryptage-traite-interdiction-complete-essais-nucleaires.aspx>], 24 septembre 2021, consulté le 27 juin 2024.

[20] Frédéric Bozo, La France et l’OTAN. De la guerre froide au nouvel ordre européen, Paris, Masson, 1991, p. 121-122.

[21] Galleri, Pincé, « Défense européenne : le tabou gaulliste », art. cité

[22] James A. Blackwell, « Exemplar Exercises from the Heights of the Cold War », Cognitive Hyper-Dissonance : Nuclear Signaling Through Military Exercises, Institute for Defense Analyses, 2020, p. 20-25. JSTOR, [<http://www.jstor.org/stable/resrep36618.7>], consulté le 27 juin 2024.

[23] Bozo, La France et l’OTAN..., op. cit., p. 125-126.

[24] « Déclaration sur les relations atlantiques diffusée par le Conseil de l’Atlantique Nord, “Déclaration d’Ottawa” » du 19 juin 1974, [[http://www.cvce.eu/obj/la\\_declaration\\_d\\_ottawa\\_19\\_juin\\_1974-fr-f346514e-080b-4053-a25d-abfd0e3d4f26.html](http://www.cvce.eu/obj/la_declaration_d_ottawa_19_juin_1974-fr-f346514e-080b-4053-a25d-abfd0e3d4f26.html)], consulté le 16 mars 2021.

[25] « Déclaration commune à l'issue de la 16ème session du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, sur la coopération militaire franco-allemande notamment en matière de satellites d'observation », [<https://www.vie-publique.fr/discours/207831-declaration-commune-lissue-de-la-16eme-session-du-conseil-franco-alle>] , 9 décembre 1996, consulté le 27 juin 2024

[26] « Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et John Major, Premier ministre du Royaume Uni, sur l'interdiction des essais nucléaires, sur l'union européenne, l'UEM et la Bosnie, Londres 30 octobre 1995 », [<https://www.vie-publique.fr/discours/178978-conference-de-presse-conjointe-de-mm-jacques-chirac-president-de-la-re>] , 30 octobre 1995, consulté le 27 juin 2024.

[27] Pierre Schill, « L'armée de terre se tient prête », Le Monde du 19 mars 2024.

[28] Pierre Favier, Michel Martin-Roland, La décennie Mitterrand, tome 2 « Les épreuves », Paris, Seuil, 1991, p. 643.